



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

négociations entre la grande distribution et les agriculteurs

Question au Gouvernement n° 1559

Texte de la question

NÉGOCIATIONS ENTRE LA GRANDE DISTRIBUTION ET LES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à M. Richard Ramos.

M. Richard Ramos. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, en ce mercredi et jusqu'à la fin du mois de février, bon nombre d'entreprises françaises et de représentants agricoles sont en discussion avec la grande distribution dans ce qu'on appelle le « box des négociations ». Pour ma part, je parlerais plutôt du « box de l'étranglement », où les salariés de la grande distribution touchent des primes pour acheter les denrées encore et encore moins chères que l'année précédente. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs des groupes LR et GDR.)*

Il y a quelques mois, une grande enseigne a déréférencé du jour au lendemain une marque produite par nos paysans français, parce que l'entreprise a refusé, excusez le terme, de « baisser le pantalon ». J'ai décidé d'aller porter publiquement à l'enseigne en question quelques paquets de ce produit honteusement éjecté des rayons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)* Par ce geste, je voulais m'inscrire dans la continuité du combat que bon nombre de députés de tous bords politiques ont mené durant les états généraux de l'alimentation, de Vincent Descoeur et Jean-Yves Bony jusqu'à François Ruffin, en passant par André Chassaigne, Sébastien Jumel, Nicolas Turquois, Dominique Potier, Jean-Baptiste Moreau, Thierry Benoit, Philippe Vigier et Julien Dive ! Nous devons conserver intact l'état d'esprit des états généraux de l'alimentation, pour que nos paysans puissent vivre correctement de leur production et que les entreprises françaises ne soient pas écrasées dans les box de négociation ! *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

À M. Michel-Édouard Leclerc, qui a invité les députés, il y a quelques jours, à venir faire un stage dans les supermarchés, je réponds que c'est un comble qu'il se permette de tenir de tels propos alors que les prix bas qu'il pratique dans ses supermarchés étranglent les agriculteurs français ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Monsieur le ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour que la concentration des centrales d'achat cesse de tuer l'agriculture française et les PME de l'agroalimentaire ? *(Vifs applaudissements sur tous les bancs. – Les membres du groupe MODEM et de nombreux autres députés de tous les groupes se lèvent et continuent d'applaudir.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Permettez-moi, monsieur Ramos, au nom du Gouvernement, de vous féliciter très chaleureusement pour la force dont était empreinte votre question, pour y avoir associé l'ensemble de la représentation nationale *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM,*

MODEM, UDI-Agir et LT) et pour avoir voté la loi ÉGALIM – pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire –, qui, à partir de cette année, transforme les relations entre les distributeurs et les producteurs. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs des groupes LR, SOC et GDR.)

M. Frédéric Reiss. Quelle supercherie !

M. Didier Guillaume, ministre. En toute objectivité, constatons qu'il n'y avait jamais eu, avant cette année, autant de contrats passés entre les industriels, les distributeurs et les producteurs à la date du 15 janvier. J'ai rencontré toutes les centrales d'achat, toutes les grandes surfaces, tous les industriels, toutes les interprofessions : il n'y a pas de débat, ce texte a permis de faire évoluer la situation. Pour la première année, grâce aux états généraux, les revenus des agriculteurs et des coopératives augmenteront. Nous devons tous nous en féliciter. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Nous réunirons dans les quinze prochains jours, avec Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher, le comité de suivi. Début février, nous demanderons au médiateur des relations commerciales agricoles d'analyser la situation. Enfin, nous demanderons à Mme la directrice générale de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de se rendre dans toutes les grandes surfaces pour contrôler que tous sont en règles avec l'ordonnance et la loi.

M. Maxime Minot. Pipeau !

M. Didier Guillaume, ministre. En ouvrant de nouvelles négociations, mesdames et messieurs, vous avez ouvert une nouvelle phase formidable, qui n'aura rien à voir avec le passé. Les négociations ne s'achèveront pas, comme d'habitude, à minuit moins dix, le dernier jour, sur le parking des grandes surfaces ! Elles se déroulent au contraire au grand jour, devant tout le monde. C'est grâce à vous que nous avançons ! (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Richard Ramos](#)

Circonscription : Loiret (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1559

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 janvier 2019](#)